

Crématorium de Fleurieux-sur-l'Arbresle

Dossier sur les enjeux faune et flore

Introduction

Etant soucieux de préserver les ressources de notre planète et des espèces qui la peuplent, nous, la société CLEAREA, avons décidé de nous pencher sur les impacts sur la faune et flore de ce projet de création d'un crématorium sur la commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle.

C'est pourquoi nous avons mandaté la société APUS en date du 6 Août 2021 pour la réalisation d'un pré-diagnostic environnemental.

M. Vincent GAGET, son gérant s'est ainsi rendu sur site à deux reprises afin de répertorier la faune et la flore présente sur le site.

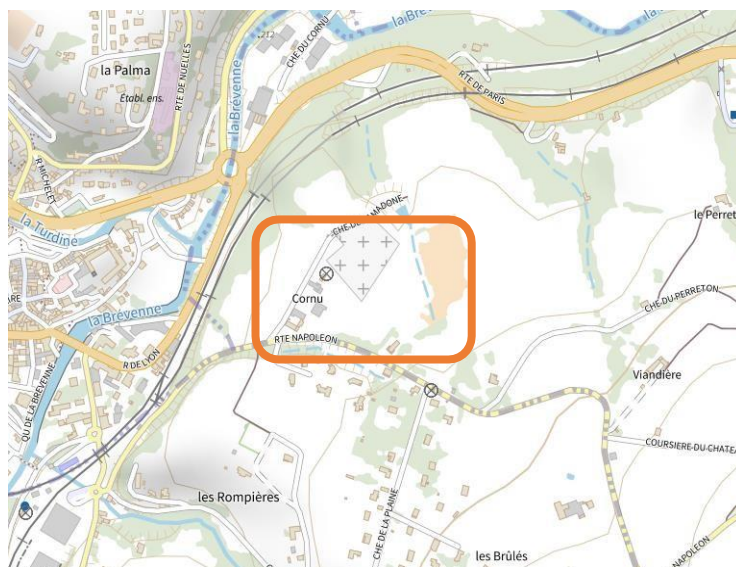
Présentation de la société APUS

Apus nature est un bureau d'études environnementales, au service des collectivités, entreprises et associations, pour des prestations clefs en main ou personnalisées. Depuis plus de 30 ans, M. Vincent Gaget arpente et expertise les milieux naturels rhônalpins et PACA.

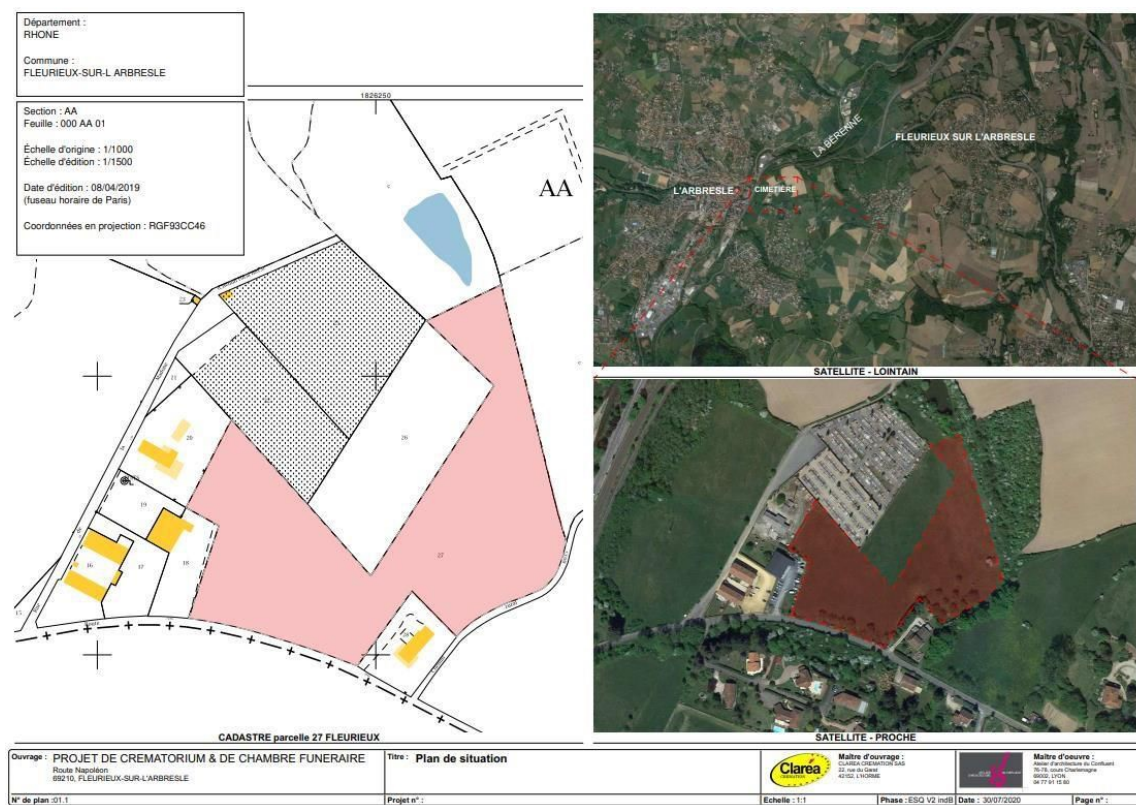


Lieu du projet

Le projet est situé en bordure de la route Napoléon (RD160) sur la parcelle 27 section AA de la commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle.



Plan IGN de la parcelle



Plan cadastral et vue satellite de la parcelle



Plan agrandi de la parcelle

L'environnement du lieu d'implantation

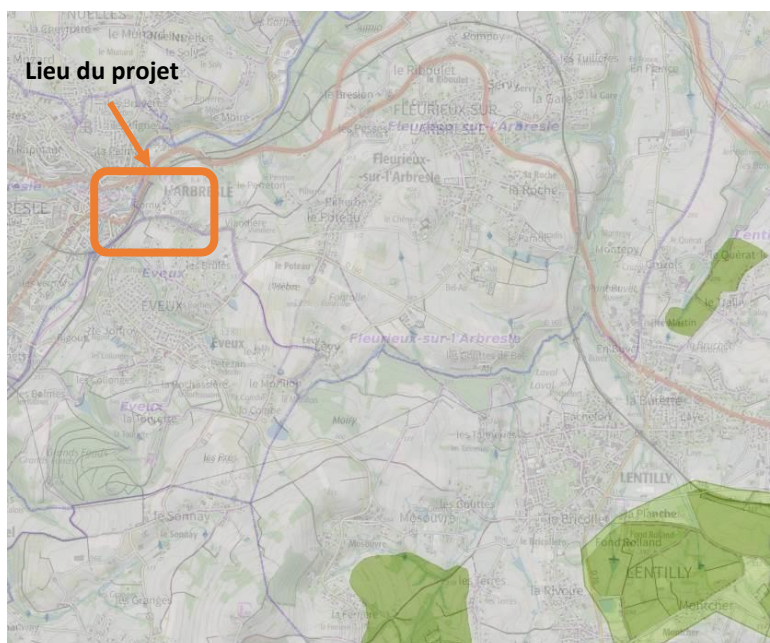
Le secteur est marqué par un bocage constitué essentiellement de haies, boqueteaux et prairies. Des patches d'urbanisation peu dense enserrant le site par le sud et l'est.

Une zone naturelle apparaît à l'ouest de la zone d'étude dans un vallon amenant à un étang au nord.



Vue aérienne du lieu d'implantation et ses environs

Aussi, le site est très éloigné des ZNIEFFS de Lentilly et des autres sites naturels remarquables.



Descriptif écologique de la parcelle

La société APUS s'est rendue sur le site du projet du crématorium le 10 Août 2021 et le 28 Septembre 2021 afin qualifier les habitats et de présenter les potentialités du site et son utilité pour la flore, l'avifaune, les insectes, les chiroptères, reptiles et amphibiens.

Le constat de la société APUS est le suivant :

❖ On trouve différents biotopes :

La parcelle est composée majoritairement d'une prairie de fauche ceinturée par une haie bocagère pour moitié doublée d'un alignement de cerisiers. L'autre partie comporte un muret de clôture du cimetière, une extension de la prairie au nord et une haie de thuya à l'Ouest qui occulte la partie urbanisée.



Haie bocagère et cerisiers

Prairie de fauche

Haie de Thuya

❖ **L'inventaire des habitats présents sur le site d'étude est la suivante :**

Les habitats naturels sont classés selon les référentiels CORINE Biotopes et EUNIS.

Bien que la saison d'inventaire ne soit pas optimale, les prospections de terrain ont également permis de rechercher les espèces végétales patrimoniales et protégées présentes sur le site (aucune).

Le site est principalement constitué d'une prairie fauchée qui présente une pelouse mésophile.

Une haie naturelle qui sépare le milieu ouvert apporte une diversité toute relative d'habitats sur la parcelle.

Les habitats naturels sont décrits ci-après.

➤ Prairie sèche

- Code CORINE : 34.32 · Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides x 38.2 Prairies a fourrage des plaines.
- Code EUNIS : E1.26 Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques x E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitude.
- Natura 2000 : 6210 · Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia).
- 6510 · Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

- Répartition :

Cette prairie est dominante sur le site.

- Écologie et composition floristique :

Cette prairie de fauche forme une végétation assez dense mêlant des espèces prairiales mésophiles comme l'Avoine élevée (*Arrhenatherum elatius*), la Centaurée (*Centaurea jacea*) ou encore la Gesse des prés (*Lathyrus pratensis*) à des espèces plus typiques des pelouses comme le Brome érigé (*Bromus erectus*).

- Intérêt patrimonial :

Bien que ces groupements soient inscrits à l'Annexe I de la Directive "Habitats Faune-Flore" en tant qu'habitats d'intérêt communautaire (Natura 2000), cela n'est ici qu'une indication car le projet ne se situe pas dans un site Natura 2000 et les habitats naturels ne présentent pas ici d'intérêt particulier.

➤ Haies

- Code CORINE : 84 · Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs.
- Code EUNIS : FA.3 · Haies d'espèces indigènes riches en espèces

▪ Répartition :

La haie délimite la prairie en longeant la route au sud.

▪ Écologie et composition floristique :

Cette haie naturelle forme un linéaire composé d'arbres et de buissons comme l'Aubépine (*Crataegus monogyna*), le Prunellier (*Prunus spinosa*), la Ronce (*Rubus sp.*), le chêne pédonculé (*Quercus robur*), le merisier (*Prunus avium*), la Clématite des haies (*Clematis vitalba*) ou encore le Sureau noir (*Sambucus nigra*).

▪ Intérêt patrimonial :

Ce groupement joue un rôle important pour la petite faune (zone refuge et point de passage dans un petit corridor écologique reliant les boqueteaux du sud et du nord du site en plus d'être un site de nidification des passereaux).



Photos de la haie présente le long de la route Napoléon

❖ **L'inventaire de la faune présente ou potentiellement présente est la suivante :**

Avant de commencer l'inventaire, il convient de faire un petit rappel sur les listes rouges des espèces selon leur état de conservation. Les acronymes présents dans le tableau figurant en page suivante seront repris tout au long de cet inventaire.

Rappel sur les Listes Rouges

L'UICN : Union Mondiale pour la Conservation de la Nature réalise des Listes Rouges des espèces en fonction de leur état de conservation. Ces listes largement diffusées permettent de hiérarchiser les enjeux écologiques des différentes espèces. Les Listes Rouges peuvent être réalisées à plusieurs échelles géographiques (monde, France, régions administratives..).

Les listes classent les espèces en 10 catégories :

Catégorie UICN	Signification
EX	Éteint
RE	Espèce éteinte dans l'aire d'application de la Liste Rouge
CR	En danger critique d'extinction
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de l'aire concernée est faible)
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
NA	Non applicable (espèce non soumise à évaluation, car introduite dans la période récente ou présente dans l'aire concernée de manière occasionnelle ou marginale)
NE	Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste Rouge)

Les catégories CR, EN et VU correspondent aux espèces menacées de disparition dans l'aire d'application de la Liste Rouge. Les Listes Rouges n'ont pas de valeur juridique, mais ont un rôle d'alerte.

➤ Amphibiens :

On notera l'absence de zone humide, ce qui limite la présence d'amphibiens et exclut le potentiel de reproduction de ce groupe.

➤ Reptiles :

Peu de solariums ou de micro-habitats apparaissent ; quelques lézards des murailles sont présents sur le mur d'enceinte du cimetière, il est fort probable que la couleuvre verte et jaune occupe ce biotope.

Nom commun	Nom scientifique	Catégorie liste rouge Rhône Alpes
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	LC
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	LC

Tableau des espèces susceptibles d'être observées

➤ Chiroptères :

Les haies ne sont pas suffisamment matures pour faire apparaître des arbres à cavités. Les cerisiers qui doublent les haies ne font pas apparaître de cavités également.

Ceci nous permet de confirmer l'absence de gîtes de chiroptères sur la zone d'étude.

Par ailleurs, les haies constituent de véritables corridors fréquemment utilisés par les différentes espèces de chiroptères présentes sur la région.

➤ Autres mammifères :

Des passages apparaissent perpendiculairement à la haie longeant la route Napoléon.



Blaireaux, hérissons et renards utilisent la haie comme zone refuge et corridor. La prairie est visitée par lièvres, chevreuils, taupes et sangliers.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie liste rouge Rhône-Alpes	Protection
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	LC	
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	LC	
Campagnol agreste	<i>Microtus agretis</i>	LC	
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	LC	
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	LC	
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	LC	
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	LC	
Chat haret	<i>Felis silvestris catus</i>	LC	
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	LC	Protégée

Tableau des espèces susceptibles d'être observées (traces)

➤ L'avifaune :

L'avifaune est également bien présente, mais essentiellement dans les haies périphériques.

La prairie n'est pas utilisée ici par les oiseaux de plains champs pour la reproduction.

ESPECES		Statut	Liste rouge de la région Rhône Alpes nicheur	Liste rouge Nationale 2016 nicheur	Nicheur potentiellement sur la zone d' étude	Observation en périphérie de la zone d' étude
Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Loi 76				
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	P	LC	LC		X
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	P	LC	LC	X	
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	P				X
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LC	LC		X
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		LC	LC		X
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	P	LC	NT		X
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	P	LC	LC	X	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		LC	LC	X	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		LC	LC	X	
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	P	LC	LC		X
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	P	LC	LC		X
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	P	LC	LC		X
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	P	LC	LC		X
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		LC	LC	X	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	P	LC	LC	X	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	P	LC	LC	X	X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	P	LC	LC		X
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		LC	LC		X
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	P	LC	VU	X	X

Tableau des espèce observées ou susceptibles d'être observées

➤ Lépidoptères :

La prairie offre de nombreuses ressources alimentaires pour les rhopalocères (papillons de jour).

Famille et Nom vernaculaire	Nom latin	LR France
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	LC / faible
Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	LC / faible
Pieride de la moutarde	<i>leptidea sinapis</i>	LC / faible
Pieride du navet	<i>Pieris napi</i>	LC / faible
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC / faible
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>	LC / faible
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	LC / faible
Procris	<i>Coenonympha pamhilus</i>	LC / faible
Mélitée des centaurees	<i>Melitea phoebe</i>	LC / faible
Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	LC / faible
Souci	<i>Colias crocea</i>	LC / faible
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC / faible
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	LC / faible

Tableau des Lépidoptères rhopalocères recensés sur le site d'étude

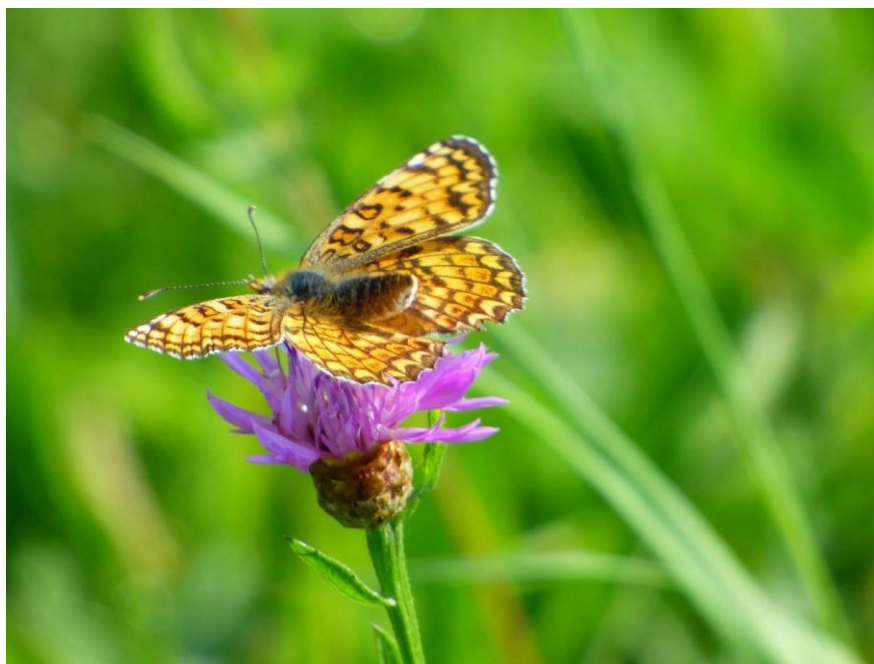


Photo d'une Mélitée du plantain

Synthèse de enjeux biodiversité et aménagement envisagés

❖ Synthèse

- La prairie offre des habitats particulièrement bien exploitée par une diversité importante de papillons de jour,
- Les haies accueillent une forte biodiversité, tous groupes d'espèces confondus.

❖ Aménagements envisagés

Afin de prendre en compte la biodiversité présente et tout particulièrement les haies existantes, les mesures suivantes seront prises :

- Les haies naturelles seront maintenues pour l'essentiel (trois passages de voiries seront toutefois réalisés) sur une largeur de 3 à 5 mètres,
- Un complément de haies sera réalisé sur une grande partie du pourtour de la parcelle. Ce complément sera réalisé sur une largeur de 3 à 5 m et suivant les essences inscrites au PLU. Ce continuum permettra de compléter le potentiel de corridor biologique et d'offrir les ressources et le couvert pour l'ensemble de la biodiversité locale.

Essences préconisées	
Strate arbustive	Strate arborescente
- Noisetier (<i>Corylus avellana</i>) - Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>) - Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>) - Bourdaine (<i>Frangula vulgaris</i>) - Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>) - Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>) - Fusain (<i>Euonymus europaeus</i>) - Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>) - Eglantier (<i>Rosa canina</i>) - Alisier blanc (<i>Sorbus aria</i>) - Houx - aubépine	- Merisier (<i>Prunus avium</i>) - Sorbier (<i>Sorbus aucuparia</i>) - Charme (<i>Carpinus betulus</i>) - Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>) - Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>) - Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>) - Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>) - Chêne pubescent (<i>Quercus pubescens</i>) - Saule marsault (<i>Salix caprea</i>) - Châtaignier (<i>Castanea sativa</i>) -

- Les clôtures ne nous paraissent pas être nécessaires. On évitera leur réalisation autre que celles déjà existantes. Dans la mesure du contraire, des clôtures qui permettraient le passage de la faune sauvage seraient installées,

- Au Nord-Ouest du projet, une petite partie de la prairie sera conservée en l'état. Elle sera maintenue protégée pendant les travaux,
- La prairie située à l'Est du parking complémentaire sera elle aussi maintenue en l'état et protégée pendant les travaux,
- Les entrées de voiries sur la parcelle intégreront des caniveaux permettant notamment aux hérissons de rester à couvert par un passage inférieur et des dalles ajourées pour permettre un éclairage naturel des cunettes.



Photo d'un caniveau écologique



Vue latérale et de dessus d'un caniveau écologique

- Si des murets devaient être réalisés, on privilégiera une réalisation en pierres sèches ou bien avec des gabions constitués de matériaux grossiers de plus de 8 cm de diamètre.



Muret de pierres sèches



Muret de gabions

❖ L'entretien des espaces « naturels »

Nous avons conscience de l'importance que revêt la préservation des espaces naturels et de la faune qui trouve refuge.

C'est pourquoi nous n'entretiendront les prairies et haies qu'une fois par an et à des périodes propices pour ne pas perturber les différentes espèces animales.

Ainsi, la prairie ne sera fauchée qu'entre le mois d'Octobre et la fin Février et les haies entretenues entre Octobre et Mars.

De plus, afin de sensibiliser le public sur l'aspect environnemental, de petits panneaux informatifs seront positionnés à différents endroits sur la parcelle.



Exemple de panneau informatif

Conclusion

L'intervention de la société APUS que nous avons missionnée pour l'inventaire faune et flore nous a permis de bien appréhender les enjeux du projet de crématorium sur l'environnement.

Le plan de masse du projet a été revu pour tenir compte de préconisations de la société APUS qui a réalisé cet inventaire. Vous trouverez en annexes les versions initiale (Annexe 1) et celle qui a été réalisée après le passage de ce bureau d'études spécialisé dans l'environnement (Annexe 2).

L'ensemble des mesures que nous prendrons, que ce soit au-cours du chantier (qui se déroulera en dehors des périodes favorables à la nidification des espèces) mais aussi pendant toute la durée de l'exploitation de ce crématorium, permettront de préserver autant que possible l'environnement naturel.

Aussi, la surface aménagée comprendra de nombreux espaces verts notamment le jardin du souvenir qui se veut être un lieu propice au recueillement.

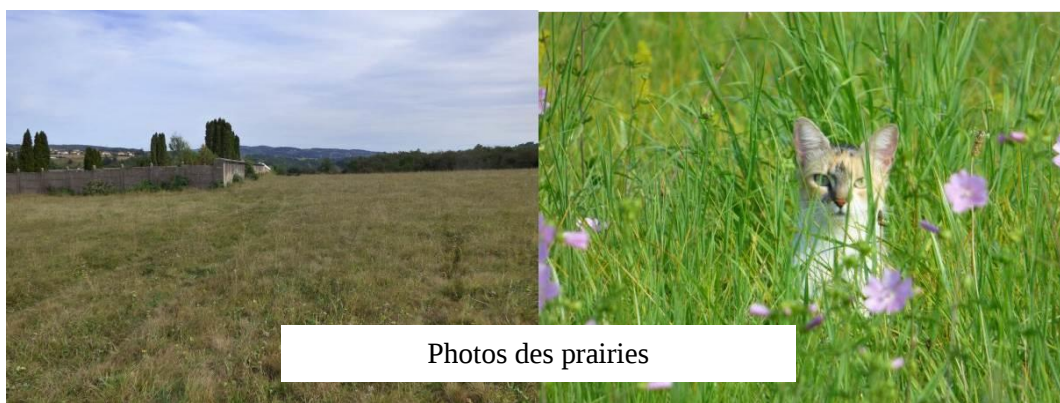
Les corridors biologiques seront maintenus le plus possible notamment par la préservation des haies existantes et lorsqu'il sera nécessaire de pratiquer des ouvertures dans celles-ci notamment pour permettre le passage des véhicules, des caniveaux écologiques seront installés.

De plus, le prolongement des haies permettra d'offrir un complément de corridors qui sont des lieux de refuges, d'alimentation et de reproduction pour l'essentiel de la faune présente.

Enfin, une petite partie de la prairie au Nord de la parcelle et une plus grande à l'Est seront conservées en l'état. Elles permettront de maintenir une petite population de papillons et de sa flore nourricière.



Photos des haies existantes



Photos des prairies